



VIDE GRENIER LONS BASKET

DIMANCHE 02/11/2025

Salle Gérard Forgues (avenue de Pau - 64140 LONS)

Ouvert au public de 9h à 17h00

Accueil des exposants à partir de 7h30

① **La pré-réservation se fait par téléphone au 07 69 80 95 16**

On fait au mieux pour répondre entre 19h et 21h Merci

② Dossier téléchargeable sur le site Lons Basket :

<https://lonsbasket.fr/videgrenier/>

Pièces OBLIGATOIRES à joindre à l'inscription :

- Le règlement et le bulletin d'inscription remplis et signés
- L'attestation sur l'honneur remplie et signée
- Photocopie de la carte d'identité (recto-verso) en cours de validité.
- Règlement : Lien Helloasso <https://urls.fr/bWIRVy>

ou Chèque (ordre Lons Basket) ou Espèces (dans une enveloppe).

A renvoyer par mail : secretariat@lonsbasket.fr (objet : vide grenier)

Ou par courrier Lons Basket – Complexe Sportif – Avenue du Moulin 64140 LONS

Les inscriptions doivent se faire avant le 28/10/2025

Votre inscription sera validée dès la réception du paiement et des documents obligatoires.

Merci d'avance pour votre inscription,

Lons Basket

RÈGLEMENT POUR LES EXPOSANTS

I

Le vide grenier est ouvert à tous, de 9h à 17H00. Les exposants peuvent commencer à installer leur stand à 7h30

Les exposants sont autorisés à vendre leurs biens et objets personnels. Il est rappelé que la loi interdit les actes de commerce, c'est-à-dire la vente de marchandises achetées dans le but de les revendre.

**Sont tenus à un affichage clair,
les prix de tous les articles pratiqués sur le stand.
Seules les marchandises d'occasions par des particuliers sont acceptés.**

II

Le titulaire de chaque stand doit être muni en permanence d'une pièce d'identité à son nom, qu'il doit être en mesure de présenter lors de toute réquisition.

Tout enfant mineur doit être accompagné d'un adulte

III

Les tables ainsi que des chaises seront installés et mis à disposition des exposants, pour une participation financière de 7€, 10€ la table. Les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre de tables et d'espace portant par exposant.

Pour des raisons de sécurité, **il sera interdit de présenter des articles dans les allées de circulation.**

IV

Toute inscription ne sera validée qu'après le versement de la participation financière, la signature de l'attestation sur l'honneur et l'acceptation du présent règlement.

Merci

Pour tout renseignement et inscription veuillez contacter 07 69 80 95 16

BULLETIN D'INSCRIPTION VIDE GRENIER LONS BASKET DU DIMANCHE 02/11/2025

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVANT LE 28/10/2025

NOM- Prénom

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Carte d'identité : N°.....

Délivré le : *Préfecture* :

(Joindre obligatoirement la photocopie recto/verso)

Je souhaite réserver :

.....tables de 1.80 de 10 € (*Chaises comprises*)

.....tables de 1.20 à 7 € (*Chaises comprises*)

.....espace pour portant à 5€ (*Non Fourni à la place d'une table*)

.....espace pour portant à 3€ (*non fourni-1 seul et peu de place*)

(Limité à 1 car il ne remplacera pas les tables et suivant l'emplacement)

Montant à régler :€

Paiement par chèque libellé à l'ordre de : " LONS BASKET "

ou espèces

à déposer dans la boîtes aux lettres (complexe sportif, avenue du Moulin à Lons)

ou paiement en ligne Helloasso : <https://urls.fr/bWIRVy>

Je certifie avoir pris connaissance du règlement ci-contre.

Mention "lu et approuvé" - Signature

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIER

Se déroulant le : 02/11/2025 à : Lons Salle Gérard Forgues

Je soussigné(e),

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à Département : _____ Ville : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Titulaire de la pièce d'identité N° : _____

Délivrée le : _____ par : _____

N° d'immatriculation de mon véhicule : _____

Déclare sur l'honneur :

- Ne pas être commerçant(e)
- De ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code du commerce)
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à : _____, le _____

Signature

Ci-joint le type de règlement :

- Règlement espèces
- Règlement chèque
- Règlement lien helloasso <https://urls.fr/bWIRVy>

Pour un montant de _____ € correspondant à l'emplacement pré réservé.

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation.